

PIÈCES À FOURNIR · ACCIDENT DU TRAVAIL

Préparation de votre dossier de faute inexcusable

Pièces en copie à apporter et à classer dans l'ordre chronologique, du plus ancien au plus récent. Chaque pièce doit être scannée, nommée et envoyée au cabinet par courriel ou partage de fichiers ; un exemplaire papier est également à déposer au cabinet.

- ☐ Copie de votre pièce d'identité
- ☐ Contrat(s) de travail et avenant(s)
- ☐ Fiche de poste / descriptif des fonctions
- ☐ Bulletins de salaire (avant et après l'accident du travail ou la maladie professionnelle)
- ☐ Plannings, relevés d'horaires, feuilles de pointage
- ☐ Déclaration d'accident du travail ou formulaire de maladie professionnelle
- ☐ Certificat médical initial AT / MP
- ☐ Courriers de la CPAM (questionnaires, enquête, avis du médecin-conseil)
- ☐ Décision de prise en charge au titre AT / MP (et décisions de rechute ou d'aggravation)
- ☐ Certificats médicaux de prolongation, comptes rendus d'hospitalisation et d'examens
- ☐ Certificats décrivant les séquelles et leurs conséquences (physiques / psychiques)
- ☐ Suivi psychologique ou psychiatrique, le cas échéant
- ☐ Notification du taux d'IPP et, le cas échéant, rapports d'expertise médicale
- ☐ Extraits du document unique d'évaluation des risques (DUER) concernant le poste
- ☐ Consignes et procédures de sécurité, protocoles, registre des contrôles et vérifications
- ☐ Courriers, courriels, procès-verbaux du CSE / CHSCT, alertes du médecin du travail sur les risques en cause
- ☐ Justificatifs (ou absence) de formation à la sécurité, habilitations, équipements de protection...
- ☐ Attestations de collègues ou témoins : circonstances, conditions de travail, alertes ignorées
- ☐ Rapports d'accident internes, observations de l'inspection du travail, éventuelles sanctions pénales
- ☐ Courriers de la CPAM : consolidation, fixation de l'IPP, notification de rente ou de capital, décomptes d'indemnités journalières
- ☐ Recours éventuels (commission de recours amiable, décisions antérieures du pôle social ou d'autres juridictions)
- ☐ Justificatifs de pertes de revenus, licenciement pour inaptitude, reclassement, chômage...

Joignez un mémo récapitulatif des événements qui se sont déroulés au sein de l'entreprise.